

Ans infos

PERIODIQUE COMMUNAL MENSUEL D'INFORMATION - NOVEMBRE 2011

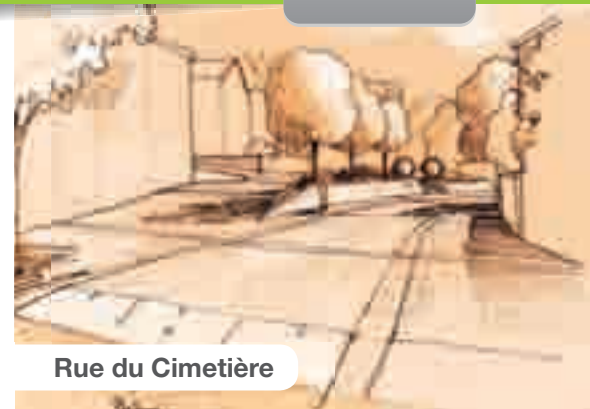
N°224



Rue Monfort



Site de la Caisserie



Rue du Cimetière



Place du Cimetière



Place Brignoul



Rue Monfort



Place Brignoul

LE BOURGMESTRE
STÉPHANE MOREAU
A LANCÉ LES
GRANDS PROJETS
EUROPÉENS !



ANS NOUVEAU


Comme convenu en clôture des rencontres citoyennes de juin dernier, les membres du Collège vous convient aux **DEUXIÈMES RENCONTRES CITOYENNES** dans votre quartier.




Ans-Plateau : jeudi 8 décembre 2011, à 19h30, à la salle Henriette Brenu, rue Gilles Magnée




Alleur : mardi 13 décembre 2011, à 19h30, au Centre culturel, place des Anciens Combattants



Ans-Coteaux : lundi 12 décembre 2011, à 19h30, à la piscine communale, rue Walther Jamar



Loncin : mercredi 7 décembre 2011, à 19h30, à la salle des Tilleuls, rue de Jemeppe



Xhendremael : mardi 20 décembre 2011, à 19h30, à la salle ANAX, rue de l'Etang 5

Une remarque, une question, une demande que vous souhaitez voir traitée par votre Administration communale sans « passe-droits » et de manière totalement apolitique ?

Le numéro vert :

N° VERT 0800 43 000

entièrement gratuit est accessible du lundi au jeudi de 9h à 12 h et de 14 h à 16 h, vendredi de 9h à 12 h (hors jours de fermeture de l'Administration communale).

Une adresse de courrier électronique ans-nouveau@ans-commune.be est également accessible 24h/24.

La commune d'Ans **au service** de ses **citoyens!**



Le mot du **Bourgmestre**

Pour cette avant-dernière édition de l'année, votre Ans-Infos vous présente en première partie six des sept projets d'aménagement du territoire cofinancés par l'Union Européenne, la Wallonie et votre Commune.

Vous découvrirez ainsi « **la Renaissance de la place Brignoul** » (p.4-5), « **l'Amélioration de la rue et de la place du Cimetière** » (p.6-7), « **la Réhabilitation du site de la Caisserie** » (p.8-9), « **la Restructuration de la rue Monfort et la création d'un parking public** », « **le Parc public Monfort** » et « **les liaisons entre le RAVeL et les quartiers** » (p.10-11).

Le Premier Échevin Thomas Cialone vous informe ensuite de la politique culturelle (p.13). Vous retrouverez l'**agenda du Centre culturel** ainsi qu'une **annonce culturelle** en page 12.

Le mois dernier, l'Échevin de l'Environnement et de l'Énergie vous rappelait l'urgence, pour ceux qui désirent bénéficier au maximum des incitants que sont les certificats verts, de procéder à la commande de panneaux photovoltaïques.

Le Collège communal joint le geste à la parole en ayant décidé l'installation de tels panneaux sur des bâtiments communaux. Ce mois-ci, l'Échevin Dupont a le grand plaisir de vous présenter le **Plan photovoltaïque communal** (p.14-15).

La Commune continue donc à s'engager sur le terrain du développement durable. Les Échevins Francy Dupont et Grégory Philippin apportent leur pierre à l'édifice et vous présentent la nouvelle **dénomination de chemins de remembrement** (p.16) entièrement tournée vers le développement durable.

Du nouveau également dans les **étiquettes « poubelles »** pour 2012 (p.17). Vous trouverez à la même page un rappel de quelques **obligations à charge des citoyens**.

L'Échevin des finances rend compte de l'impact que l'affaire « Dexia » a sur la Commune (p.18).

J'attire l'attention des **nouveaux entrepreneurs, commerçants et représentants de professions libérales** sur la nécessité de nous transmettre leurs coordonnées pour la prochaine édition de notre annuaire (p.19).

Comme d'habitude, vous trouverez des **nouvelles des familles** (p.22-23). Je tiens néanmoins à m'associer à la famille de feu Monsieur Emile Dasse, Secrétaire en fonction du CPAS d'Ans, décédé peu avant sa pension.

Enfin, au rayon des festivités communales de fin d'année, citons le traditionnel **Marché de Noël** (p.24) qui se tiendra les 9,10 et 11 décembre.

Bonne lecture !

Stéphane MOREAU,
Bourgmestre





Stéphane Moreau, Bourgmestre :

“ PLACE BRIGNOUL : UNE RENAISSANCE “

Située au sommet de la côte d'Ans, son nom proviendrait du mot allemand « Brunn » qui signifie « source » ou, selon d'autres de la famille « Brouk » qui, en flamand, signifie « marécage ». On en est loin. La Légia passe en sous-sol mais, en surface, tout est dévolu à la voiture. Nous sommes là sur un axe des plus fréquentés de notre commune, une porte d'entrée et de sortie à hauteur d'un des carrefours les plus utilisés de l'agglomération.

Or l'espace est quelconque et impersonnel. Il n'est pas de nature à vanter les qualités de notre commune, notre lieu de vie.

Pourtant, une ville est d'abord une réalité humaine, locale, ancrée dans l'histoire, sa culture et son écosystème. Je considère que notre réalité vaut bien plus que la piètre image donnée par cet aménagement sans âme.

C'est pourquoi un nouveau projet voit le jour. C'est simple, Ans **doit être synonyme de sens et de promesses**. Les créations récentes et à venir, vous l'avez lu ou le lirez dans les pages de cette édition, nous permettent d'atteindre ce résultat.

La Place Brignoul va donc renaître. Ici encore l'Europe et la Wallonie ont retenu la pertinence de notre démarche (1.312.000 € ttc de subsides).

En effet, la place avant travaux n'était qu'un étang de tarmac sur lequel était rangée dans un ordre tout approximatif une nuée de véhicules. Les piétons en étaient quant à eux réduits à slalomer entre ces derniers.

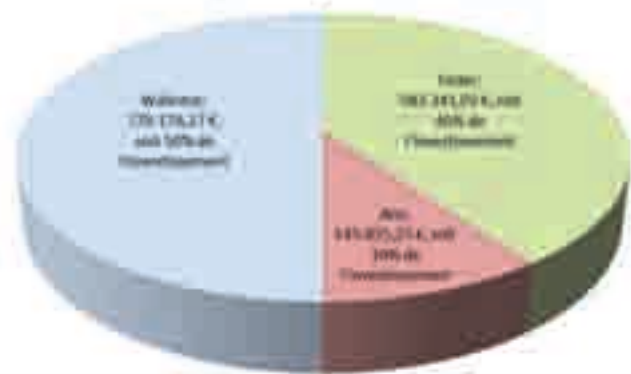
Rendre la cohérence au tissu urbain, créer un espace de convivialité qui rendra une vie sociale au quartier, offrir au piéton et à l'habitant un espace commun de qualité et une aire de détente agréable et fonctionnelle, partager l'espace de manière réfléchie entre tous les usagers sont dès lors les objectifs que je me suis fixés.

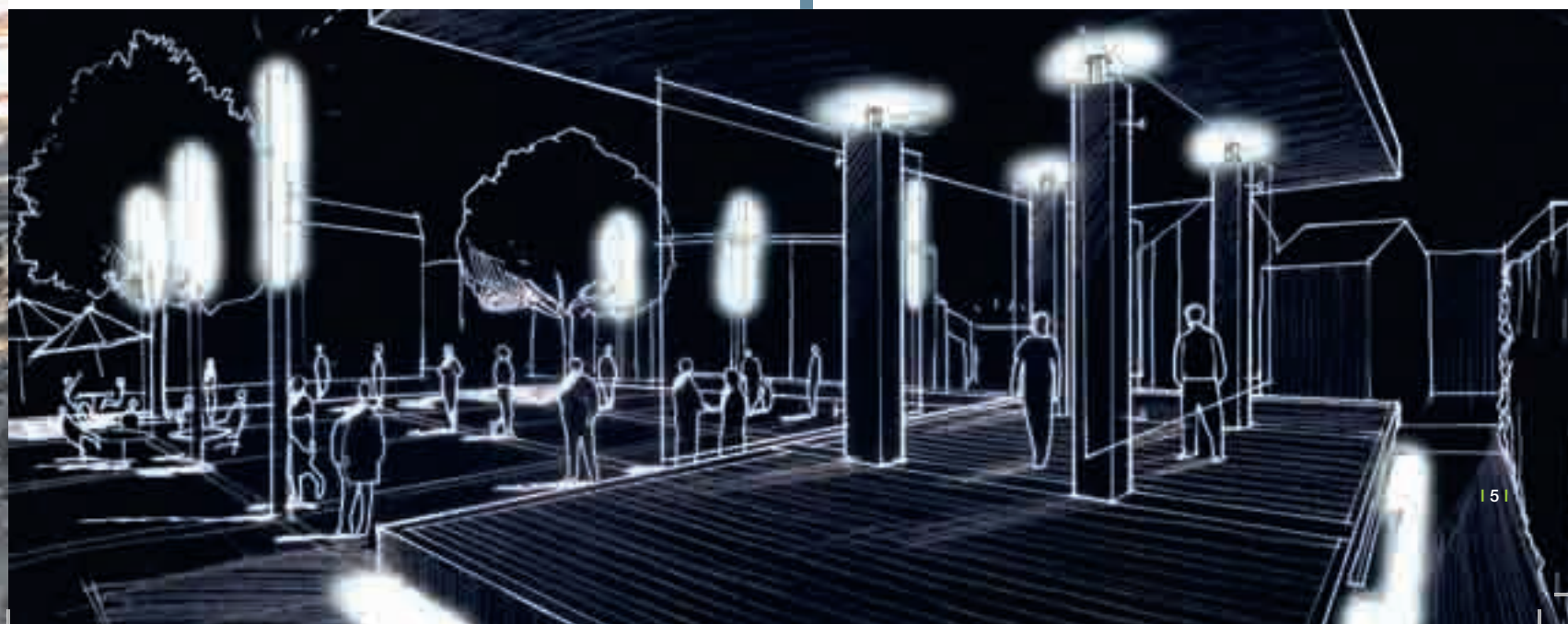
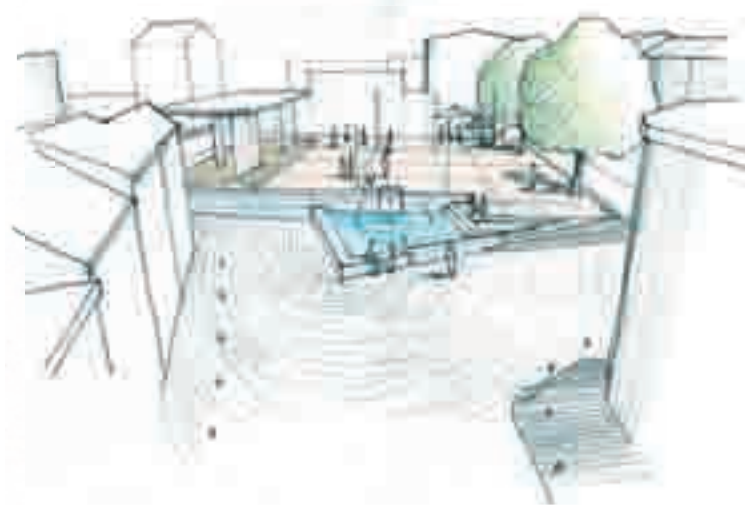
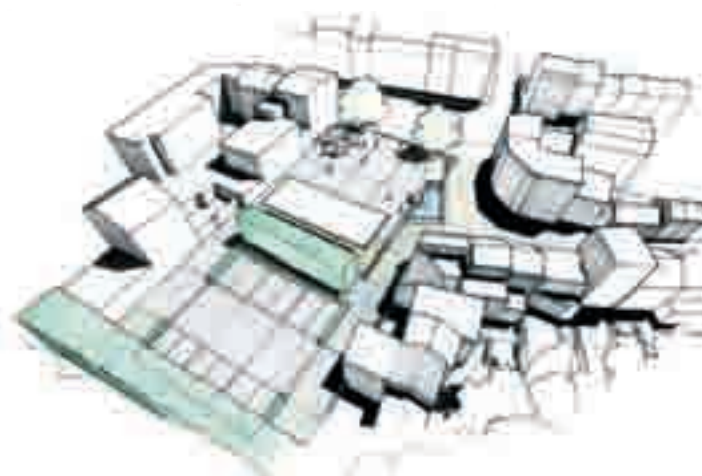
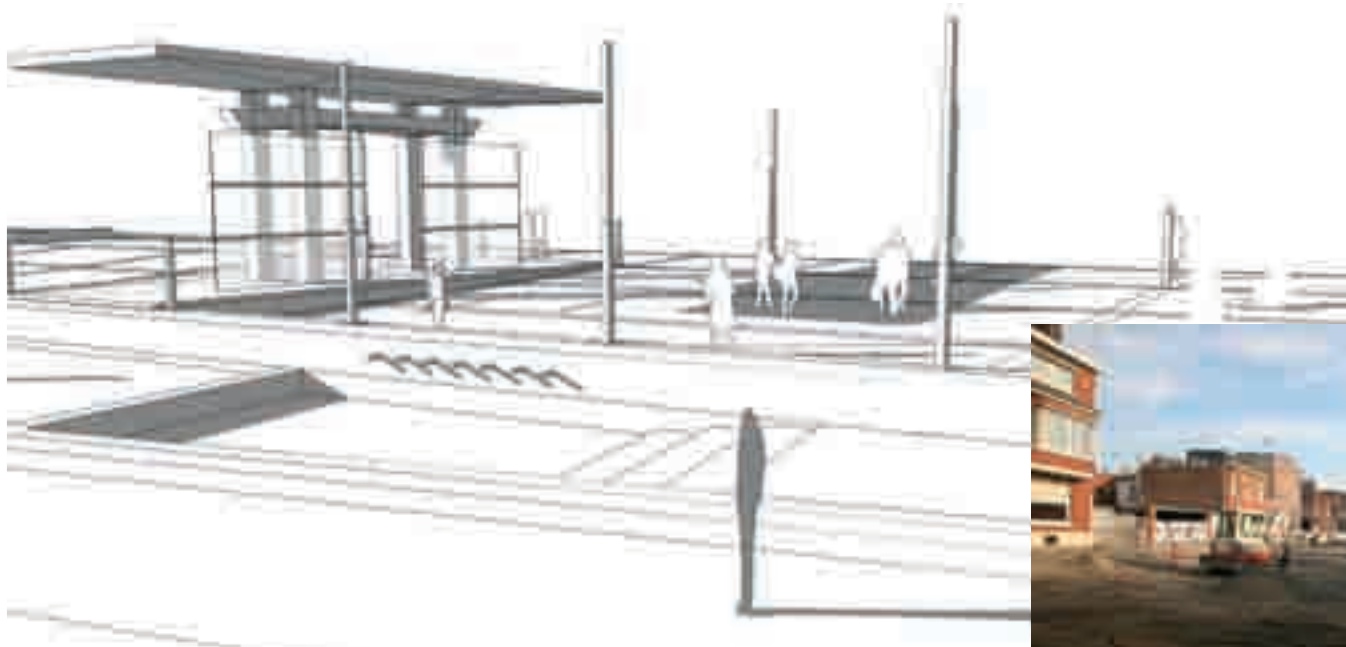
Ainsi, les emplacements de parcage seront gérés de façon à ne plus occuper le centre de la place tout en comblant néanmoins les besoins des commerces et habitations alentours. Ils seront aménagés à l'arrière de l'esplanade de manière à permettre un maximum d'emplacements de parcage discrets et intégrés.

L'esplanade sera dédiée aux piétons et les plantations repeupleront le site dont la renaissance sera symbolisée par une fontaine qui rendra à Brignoul ses lettres et origines.

Enfin un mur de la Paix occupera une partie de l'espace et participera à l'enrichissement de notre identité forgée, tous ensemble, jour après jour.

Coût total du projet:
1.458.352,54 € répartis comme suit







Stéphane Moreau, Bourgmestre :

“ RUE ET PLACE DU CIMETIÈRE : RENDRE SA CONVIVALITÉ À L'AXE PRINCIPAL DES COTEAUX D'ANS “

La rue du Cimetière, auparavant dénommée rue Chaicotte, nom d'un ancien charbonnage aujourd'hui disparu, longe du côté Ouest un vieux cimetière qui entourait une église détruite en 1790 et « longe », du côté Est, le Cimetière Égalité.

Walthère Jamar (1804-1851), feu sénateur ansois, veille sur le Cimetière de l'Ouest, sa dernière demeure. Nous l'avons dernièrement rénovée et un prix, vous ne le croiriez pas, un Os-car aux Funeral Awards 2002, a salué notre démarche. Nous la complétons en rénovant ses murs extérieurs dans le cadre de l'aménagement d'une vraie place du Cimetière.

Et Walthère Jamar n'en démordrait pas, nos choix sont les bons. Sans faire fi du passé, nous avons voulu lui faire un sort.

Fini le pur transit, la vitesse excessive, l'absence de toute convivialité. Embellir, assainir arment notre volonté. Nous sommes en passe de remporter notre duel.

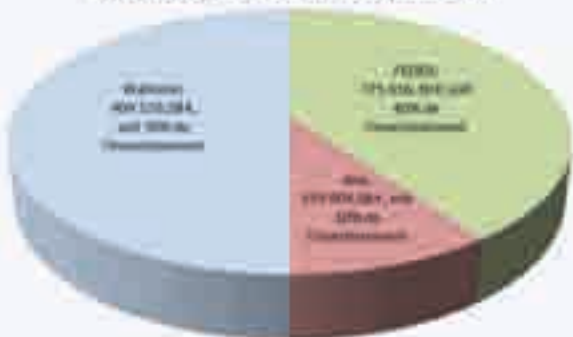
Oui, nous nous sommes battus et avons obtenu du FEDER et de la Wallonie 1.745.000 € ttc pour nous permettre, sans oublier les PMR (Personnes à mobilité réduite), d'améliorer la sécurité et la qualité des trottoirs, recréer de vraies places, densifier une végétation aujourd'hui pratiquement inexistante, ralentir les voitures, créer un cheminement convivial et sécurisant capable d'attirer les habitants du quartier, les écoliers, les promeneurs.

La tâche était ardue. Nous n'avions pas froid aux yeux et convaincus par nos objectifs nous avons donc convaincu l'Europe de nous soutenir. Forts de ce soutien, nous sommes passés à l'action. Le résultat est là. Voyez les plans et esquisses, vivez l'évolution du chantier au jour le jour. Bientôt, la rue du Cimetière ancienne mouture aura vécu.

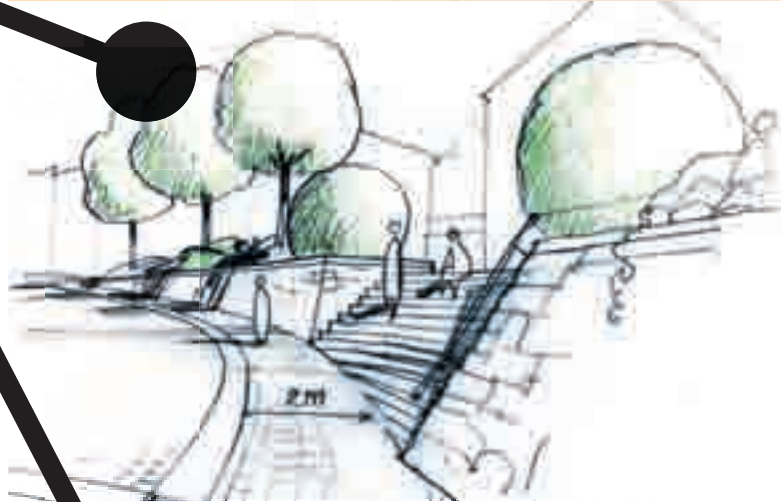
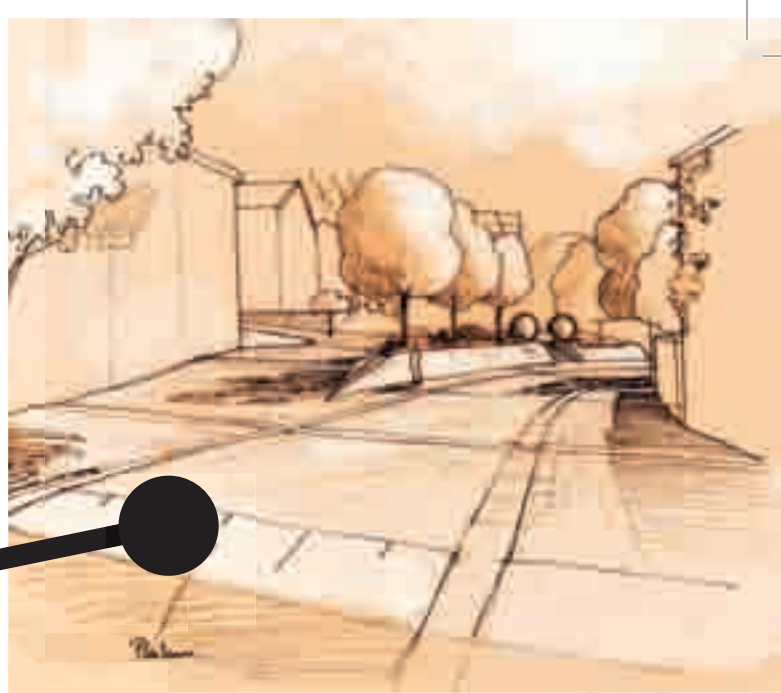
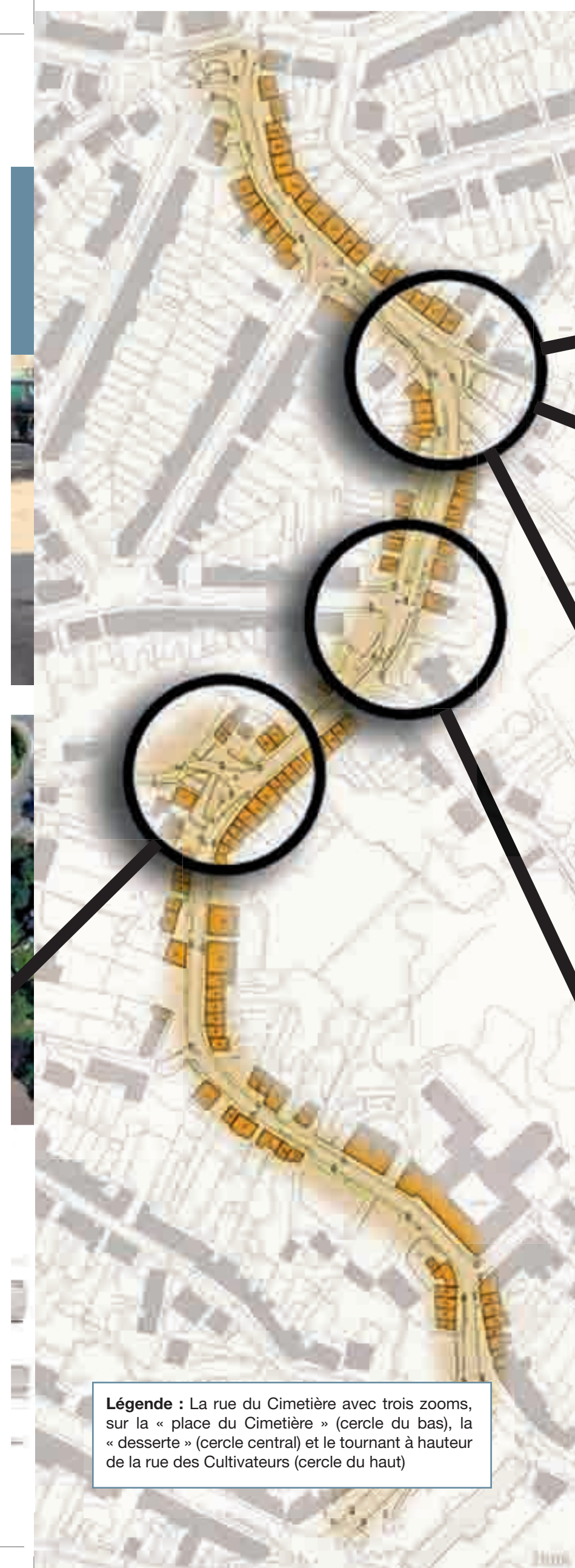


Cimetière de l'Ouest

Coût total du projet:
1.939.040,75 € répartis comme suit



Future place du Cimetière



Légende : La rue du Cimetière avec trois zooms, sur la « place du Cimetière » (cercle du bas), la « desserte » (cercle central) et le tournant à hauteur de la rue des Cultivateurs (cercle du haut)



Stéphane Moreau, Bourgmestre :

“ CAISSERIE : DISPARITION DE NOTRE DERNIER CHANCRE URBAIN ET CREATION D’UN PARC PUBLIC “

Une ancienne fabrique se cache derrière les murs de cette maison au n° 355 de la rue de L’Yser. Des caisses, des mille et des cents, par route, mer, air et rail ont sillonné le monde au départ de cette fabrique de caisse dont les entrepôts reposaient sur des colonnes métalliques de la gare des Guillemins. Elle a connu ses heures de gloire du temps où les usines et ateliers intégraient nos noyaux urbains et répondaient au défi de l’industrialisation et du progrès.

Aujourd’hui développement et habitat durable sont les maître-mots de nos centres urbains. Les ateliers et usines se déplacent, fréquentent les aéroports et les zonings en bord d’autoroute tandis qu’il nous faut répondre aux défis urbanistiques, démographiques et de la mobilité.

La Caisserie ne sera pas un chancre urbain. Après avoir mené à bien le projet d’aménagement de la rue Maréchal Foch, j’ai tenu à y développer un projet qui réponde aux nouveaux défis de l’aménagement du territoire et anticipe les besoins de la population en termes de qualité de vie, développement durable et accès aux services de proximité.

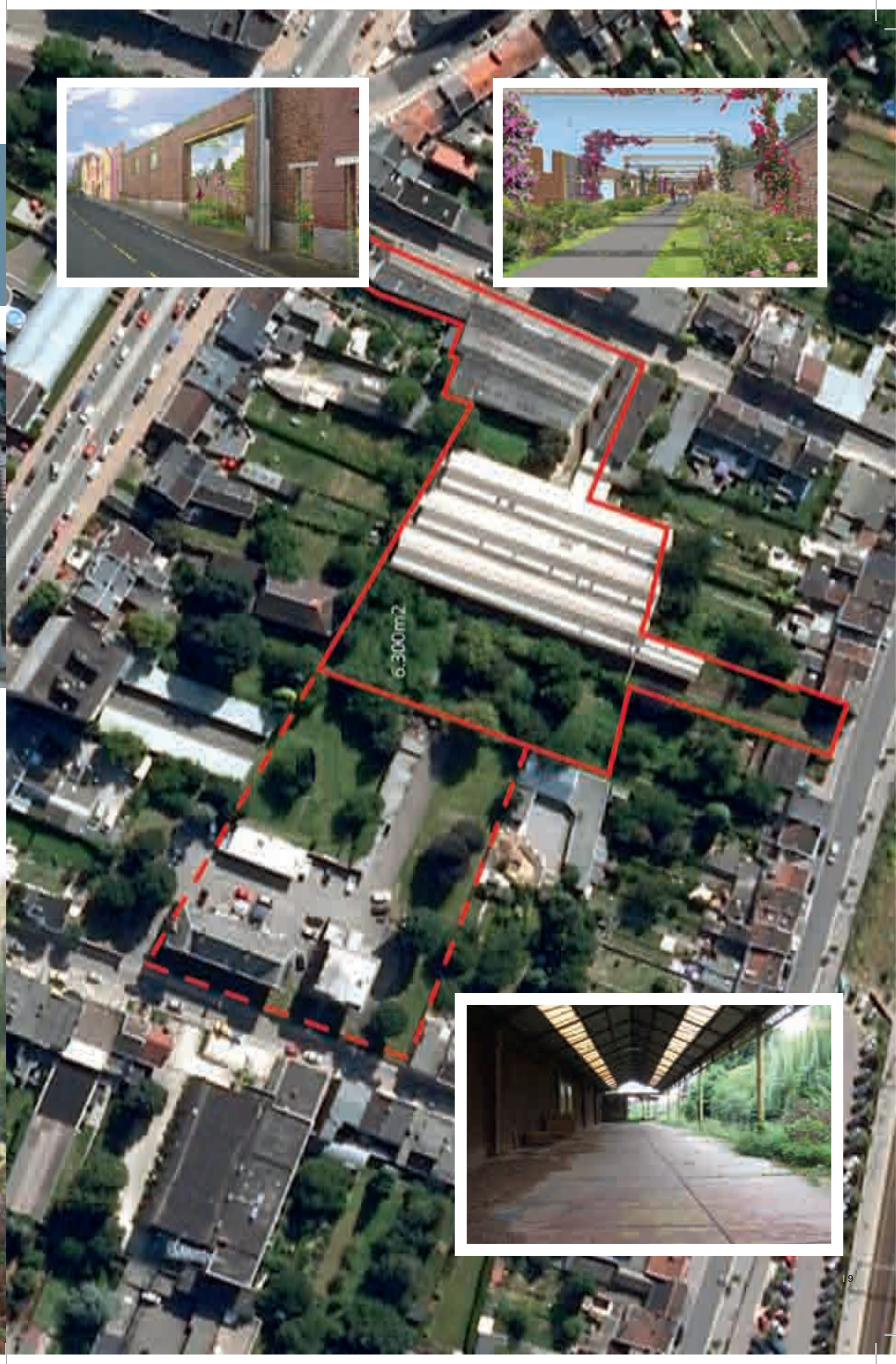
Un parc central arboré reliant les îlots d’habitat, une verdure respectueuse du patrimoine architectural industriel, des connexions inter-quartiers, une contribution à l’amélioration de la qualité de l’air ambiant ont guidé les pas de ce projet qui sera subsidié par le FEDER et la Wallonie à concurrence de plus de 750.000 € ttc.

Cette somme sera allouée à la mise en place d’un environnement de vie de qualité qui complètera les récents projets aujourd’hui aboutis et enrichira notre patrimoine commun. Renforcer l’attrait de notre commune, contribuer au bien être de nos enfants et petits enfants, c’est un beau défi.



**Coût total du projet: 836.000 € répartis
comme suit**





6.300m²





Stéphane Moreau, Bourgmestre :
“ RUE MONFORT :
**CREATION D'UN PARKING MULTI USAGES
ET D'UN PARC PUBLIC AVEC MULTI ACCES
AU RAVEL VERS LES QUARTIERS.**“

2011 aura vu le siège de la rue Monfort arriver à ses fins. Elle s'offre désormais aux Ansois.

Dernier rempart avant le chemin de fer qui séparait les quartiers du plateau ansois, elle nous a donc résisté longtemps même si le Ravel avait édulcoré ses barrières.

Grâce au projet FEDER que nous avons mené, et aux fonds ainsi obtenus, +/-3.160.000 € ttc pour les ansois, nous modelons quotidiennement l'ensemble de cet espace afin de permettre à tout un chacun de le vivre en toute sécurité.

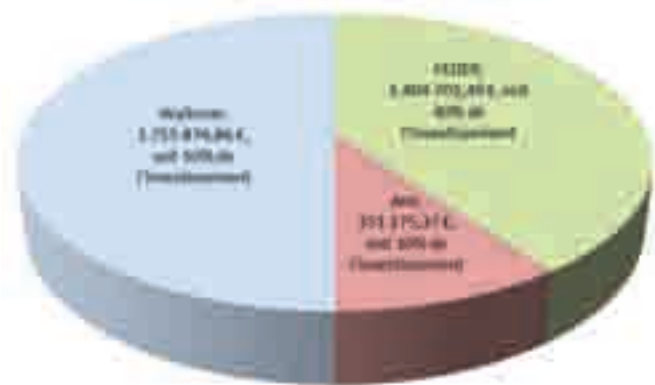
En effet, les trottoirs vont être élargis, l'espace situé devant l'école va être réaménagé pour une utilisation sécurisée des lieux par les petits et les grands, un parking multi-usages (accès au RAVeL, proximité de l'école, délestage pour les usagers des transports en commun) va voir le jour, des liaisons vont être créées vers le RAVeL au départ de l'école, de l'avenue de l'Union et vers le parc d'Affaires Magnée et, enfin, un parc public va fleurir.

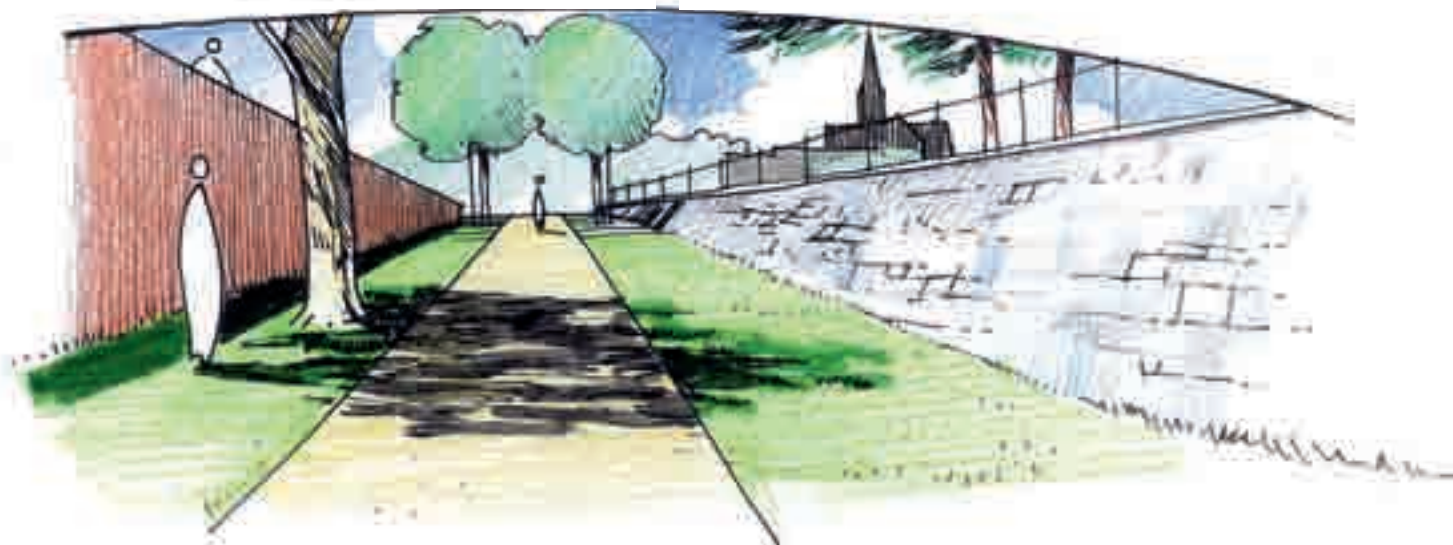
Les habitants, l'école, les clubs sportifs profiteront ainsi prochainement des aménagements destinés à tranquilliser la circulation, réduire la vitesse et sécuriser le déplacement des modes doux dans un écrin de verdure pensé et muri, fruit des études et de notre réflexion.

Il nous faudra donc déniveler, enrichir les aménagements modes doux en connectant le Ravel aux quartiers environnants, offrir du parking en suffisance et maintenir le caractère verdoyant du site, une coulée verte au profit des Ansois, lieu de rencontre et d'échanges.

Retrouvons nous prochainement au pied du verger didactique, sous un pommier, le long des promenades sous un noyer, un châtaignier ou un noisetier et vivons pleinement la fin d'une frontière, le renouveau d'un quartier de vie.

Coût total des 3 projets:
3.511.753,72 € répartis comme suit







Thomas Cialone, Premier Echevin,
Echevin de la Culture,
Président du Centre Culturel

Agenda Centre culturel **d'Ans**

Samedi 3 décembre à 19h
CONCERT GOSPEL : « GOSPEL TODAY »

Groupe de Chanteurs et Musiciens noirs de Manhattan à New York ; Rafee Mc CAMERY (Soliste)
Ils interpréteront les plus beaux chants du répertoire Gospel («Go down Moses», « Down by the riverside», « When the saints», « O Happy Day», « Jingle Bells», «Amazing grace» ...)

En première partie :
"Ensemble Vocal Royal" Les Valeureux Liégeois", dir : Chr. Solhousse & «The Ferrisian Orchestra», dir : J-CI Legrand.
A l'issue du concert, Souper – fromages sur réservation au 04/263.22.22

Prix d'entrée : Concert 20€
Concert + souper-fromage : 30€
Pour l'école des jeunes du R.F.C.L.
avec le soutien des clubs de supporters



Mercredi 7 décembre à 20h00

Paroles du Soir : « La pleine conscience, une alliée contre le stress, la douleur et la maladie. »

Par Catherine Verhaeghe, Docteur en Sciences, Monitrice de Relaxation-Méditation formée au programme MBSR

Notre lutte incessante contre un flot de pensées (l'espoir d'un jour meilleur, les regrets...) peut générer un état de stress susceptible d'entraîner un déséquilibre moral et physique. En présentant le programme de réduction du stress par la pleine conscience développé par Jon Kabat-Zinn au sein de l'Université du Massachusetts et intitulé MBSR (Mindfulness-Based Stress Reduction), Catherine Verhaeghe abordera le pouvoir de l'instant présent : savoir le vivre est une simple question d'être et non de faire !

Prix d'entrée : 7€/ 5€ (prévente & membre CcA) / 1,25€ (art.27)
Infos : F. Chaballe - 04/ 247 73 36 - fchaballe.cca@skynet.be



TAXI SOCIAL DU CPAS D'ANS

- Pour tous les Ansois sous certaines conditions
- Prix forfaitaires
- Circule du lundi au vendredi de 8 à 18h

Infos et réservations au 04/247 74 50
www.ans-cpas.be



Chorales de Noël

Les Valeureux Liégeois
Erato
Les Pierrots

Vendredi 23 Décembre

à 20 h
à l'église Saint Martin
(Place Nicolai à Ans)

P.A.F. : 5€ Gratuit pour les enfants de moins de 12 ans

Renseignements et réservations : 04/247.72.76
(Echevinat des Affaires Sociales et du 3ème Age)

Sous le patronage de Stéphane MOREAU, Bourgmestre
et de Henri HUYGEN, Echevin des Affaires Sociales

En collaboration avec le Conseil Communal Consultatif des Seniors,
le Plan de Cohésion Sociale et les Autorités Paroissiales





Thomas Cialone, Premier Echevin, Echevin de la Culture,
Président du Centre culturel :

“ L'ART EST AUSSI UNE AVENTURE DE
PROFANES ET D'ARTISTES **BEAUCOUP
TROP MÉCONNUS...** “

Depuis plusieurs années déjà, l'Echevinat de la Culture s'est efforcé de promouvoir les artistes locaux par le biais d'expositions réalisées à la bibliothèque Arsène Soreil ou au Centre culturel.

Cette action a permis une rencontre entre d'une part des artistes, confirmés ou non, et d'autre part un public parfois totalement ignorant des talents de ses concitoyens.

Ainsi, de très nombreux visiteurs, simples curieux ou connaisseurs, ont déjà pu admirer les aquarelles, peintures, gravures ou sculptures d'une série d'artistes aux qualités aussi multiples qu'indéniables.

Depuis 2004, nous avons également mis sur pied, une année sur deux, l'opération « Les artistes ansois vous ouvrent leur porte » qui leur permet d'accueillir le public, chez eux, dans leur atelier ou leur salon.

La Biennale « connaissance des artistes ansois » qui vient de se dérouler, du 11 au 16 novembre dernier, à la salle Henriette Brenu, permet également aux artistes et artisans ansois de présenter leur travail.

Ainsi, ils étaient une trentaine d'artistes, peintres essentiellement mais aussi photographes, dentellières et artisans, à exposer de manière indépendante et plus de soixante à présenter leur travail dans le cadre des ateliers présents à cette exposition à savoir l'atelier d'Ans/Xhendremael attaché au Centre culturel d'Ans, de l'UCP Ste Marie, et de l'Egalité. Ces ateliers sont bien plus que des endroits d'apprentissage: ils constituent des lieux privilégiés de convivialité où chacun peut donner libre cours à sa créativité et à son talent et où se tissent des liens d'amitié.

Par le biais de telles manifestations, le Collège communal et moi-même avons voulu traduire l'importance que nous accordons à l'expression de la créativité et de l'imagination. Ces initiatives, qui rencontrent toujours un important succès, constituent un moment fort de la politique culturelle d'Ans, à côté du programme de grandes expositions développées au château de Waroux.

Si l'objectif est ici autre, il n'en demeure pas moins très important : activer les liens sociaux entre les Ansois, permettre aux uns de s'exprimer par leur art et aux autres, de découvrir le talent, souvent ignoré, de son voisin...

Je voudrais également insister sur le fait que les expositions individuelles se poursuivent à la bibliothèque « Arsène Soreil ». Ainsi de très nombreux artistes qui n'ont pas encore eu la possibilité de présenter leur travail dans ce cadre auront, tôt ou tard, cette opportunité bien sympathique : si le cœur vous en dit, n'hésitez pas à contacter mes services à cet effet !



Atelier de l'Egalité

Responsable : Gaston VANDENHOECKE

Local : Rue de l'Egalité, 22 à 4430 Ans ; tous les jeudis de 14 à 17 h et les lundis 14h à 17h et de 19h à 22h

Tél : 04/263 84 92

Atelier de Peinture Adultes du Centre Culturel d'Ans

Responsable : Mme KOLEVA

Local : Place de l'église, 1 à 4432 Xhendremael ; tous les mercredis de 17h à 21h

Local : Ecole communale, Av. Henri Lonay à 4430 Ans tous les vendredis de 13h à 17h

Tél : 0473 22 18 07

Atelier de peinture UCP Ans Ste Marie

Responsable : Madame Lonay ; Animatrice : Madame Koleva Local : 236, rue de l'Yser, 4430 Ans ; tous les jeudis scolaires de 9 à 12 h

Tél : 04/226 16 77





Francy Dupont, Echevin de l'Energie et de l'Environnement :

!!! ANS INVESTIT MASSIVEMENT DANS LE PHOTOVOLTAÏQUE !!! 22,11 TONNES DE CO₂ ET 48.000 KWH ÉCONOMISÉS PAR AN.

La Commune d'Ans s'investit dans la mise en place d'une infrastructure énergétique qui s'inscrit dans une démarche de développement durable pour l'ensemble de la collectivité.

Aujourd'hui c'est un investissement de 223.545 € pour le placement de panneaux photovoltaïques sur 6 bâtiments communaux qui va être consenti. La démarche sera menée en partenariat avec Tecteo et Ecetia, deux intercommunales liégeoises dont nous sommes actionnaires.

En effet le photovoltaïque démontre aujourd'hui sa capacité à contribuer efficacement au service énergétique de notre société.

Au-delà de la technique, c'est à un nouveau rapport à l'énergie auquel la société est confrontée et ce changement culturel nécessite un long travail d'adaptation. C'est pourquoi nous avons dans un premier temps décidé d'encourager les Ansois qui se sont lancés dans l'installation de panneaux photovoltaïques ou thermiques chez eux. Ainsi entre le 01 novembre 2010 et le 31 octobre 2011, nous avons octroyé 37 primes à l'énergie dont 30 pour le placement de panneaux solaires photovoltaïques et 7 pour le placement de panneaux solaires thermiques.

Aujourd'hui non seulement nous les maintenons mais nous poursuivons l'effort en montrant l'exemple.

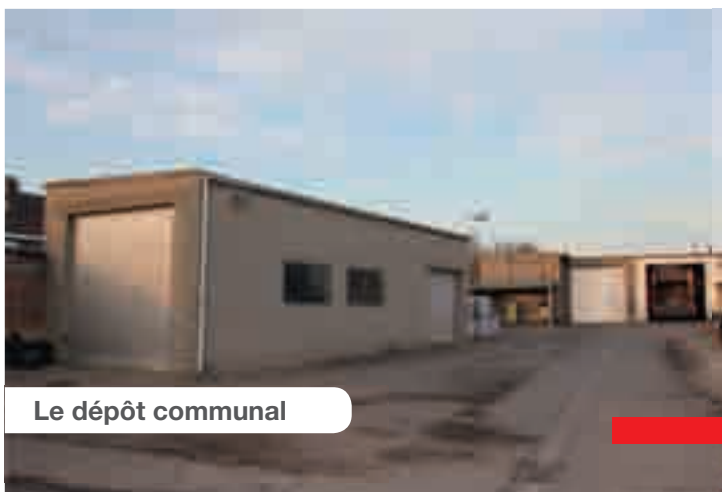
J'ai demandé à ce que le potentiel solaire photovoltaïque de l'ensemble des bâtiments communaux soit analysé. 25 bâtiments ont été passés à la loupe. 6 ont été sélectionnés sur base du type de toiture, de l'orientation, de la consommation d'électricité des bâtiments, des risques d'ombrage,...

Sur cette base, la commune s'est inscrite dans ce projet pilote qui nous permettra d'économiser 48.500 kWh par an, soit la consommation de près de 14 ménages wallons ou 22,116 tonnes de CO₂ par an.

Sont concernés :

- Le Centre administratif, Esplanade de l'Hotel communal,
- Le Centre d'Information Sanitaire, rue Georges Truffaut,
- l'Ecole de Xhendremael, rue du Paradis,
- l'Ecole Pierre Perret 1, rue des Ecoles
- Le dépôt communal, rue de l'Egalité
- Le Hall Omnisport Henri Germis, rue des Charrons







Grégory Philippin, Echevin des Travaux,
Francy Dupont, Echevin de l'Environnement :

**« UN GRAND PLAN DE MOBILITE CYCLABLE
SUR ANS : TOUS LES CHEMINS DE
REMEMBREMENT RÉSERVÉS AUX PIÉTONS ET
AUX CYCLISTES !! »**

Le Plan communal de mobilité, initié par le Bourgmestre Stéphane Moreau, a dégagé l'ossature des réseaux de modes doux (piétons et 2 roues) sur le territoire de la commune d'Ans.

Le regroupement de l'habitat, de la plupart des écoles et des principaux services, dans un périmètre restreint dans lequel les modes de déplacement doux sont concurrentiels par rapport à l'automobile justifie que des mesures aient été prises en vue de valoriser le fort potentiel de déplacement en deux roues à Ans en cohérence notamment avec la topographie et la densité du centre ville. (2000 hab/km²). Les impulsions ont ainsi été données pour que les anciennes lignes 31 et 121 de la SNCB soient aménagées en réseau Ravel tandis que le Bourgmestre pilote le chantier de la rue Monfort, qui, comme vous l'avez lu ci-avant, complète le réseau cyclable du centre ville et permet les connexions interquartiers.

Mais la Commune a encore un fort potentiel de développement cyclable qu'il convient d'actionner et le Plan cyclable communal se veut ambitieux.

Il connaît d'ailleurs un nouvel axe de développement que MM. Grégory Philippin, Echevin des Travaux, et Francy Dupont, Echevin de l'Environnement, sont en passe de concrétiser.

De nombreux chemins de remembrement propices à la promenade relient Alleur à Xhendremael, Juprelle, Lantin et Rocourt.

Le Collège communal a décidé de les protéger en les rendant uniquement accessibles aux piétons, aux modes de déplacement doux, et aux professionnels du monde agricole, à l'exclusion bien évidemment des engins motorisés de tous types, qui dégradent les lieux et constituent de véritables dangers pour les usagers faibles.

C'est la raison pour laquelle, de nouvelles plaques vont être installées sur ces chemins, afin de rappeler à certains, qu'il ne s'agit pas là de pistes de rallye. La liaison cyclable entre Xhendremael et au delà d'Alleur, le centre d'Ans, entre ainsi dans sa première phase de sécurisation.

Dans la foulée, le Collège communal, à l'initiative de l'Echevinat des Travaux va également installer d'ici quelques semaines de nouvelles plaques toponymiques sur ces mêmes chemins de remembrement, permettant à la population, de mieux se localiser géographiquement. Pour la petite histoire, ces chemins de remembrement, 16 au total, porteront le nom de villes ayant accueilli les sommets mondiaux dédiés à l'Environnement.

Ans-Infos : Seize nouvelles dénominations reprenant les villes de 4 continents, c'est un tour du monde que vous proposez à vos concitoyens ?

Grégory Philippin : L'Environnement et la gestion de celui-ci au niveau mondial, le développement durable, tout le monde en parle, certaines initiatives sont prises, mais il faut reconnaître que les mentalités évoluent lentement, alors que paradoxalement, tôt ou tard, tant les générations actuelles que futures seront concernées. En apposant le nom des villes ayant accueilli les sommets mondiaux relatifs à l'Environnement et aux changements climatiques sur ces plaques, c'est en quelque sorte en matière de communication, un moyen de sensibiliser la population à cette problématique et à notre démarche. Action et sensibilisation sont indissociables.

Francy Dupont : En tant qu'Echevin de l'Environnement et ancien habitant de Xhendremael, je ne pouvais que soutenir le projet. Je sais que les personnes qui habitent le village sont sensibles et très attachées au caractère bucolique de ce dernier. Lutter contre les émissions de CO2 fait également partie de mes priorités. Sécuriser les déplacements vélos, et les encourager, contribue à réduire ces émissions nocives. C'est notre modeste contribution à cette vaste entreprise.

Ans-Infos : L'interdiction des véhicules à moteur sur ces chemins, ne risque-t-elle pas d'engendrer des problèmes de mobilité pour leurs anciens utilisateurs ?

Grégory Philippin : Effectivement, mais il faut faire des choix. Ces voiries offrent à certains endroits des itinéraires alternatifs très attractifs pour une partie du trafic, soit parce qu'ils constituent un raccourci, soit parce qu'ils permettent d'éviter une section chargée, un carrefour. En fait ces voiries sont conçues pour l'usage agricole et telles qu'elles se présentent, elles sont inadaptées à la circulation automobile. Par contre, leurs caractéristiques techniques, tant au niveau du gabarit que du revêtement, permettent une cohabitation harmonieuse entre l'usage agricole et la pratique de la marche ou du vélo.

Francy Dupont : Je précise enfin, que le choix d'interdire la circulation des véhicules à moteur dans les chemins de remembrement est un point de la déclaration de politique générale adoptée au mois d'avril. Si les automobilistes sont interdits, c'est pour favoriser le développement des modes doux tant pour les déplacements quotidiens qu'en matière de développement touristique et de balades. En synthèse, comme le signale l'Echevin Grégory Philippin, il faut faire des choix et nous avons choisi de privilégier la sécurité sur les chemins de remembrement.

Ans-Infos : Au delà du message environnemental porté par ces nouvelles dénominations des chemins de remembrement, y voyez-vous d'autres utilités ?

Grégory Philippin : Bien sûr. Ces nouvelles plaques ne sont pas uniquement symboliques.

Le projet répond à une nécessité. Il s'agit de permettre aux véhicules de secours de localiser au plus vite le lieu de toute éventuelle intervention. Enfin, le projet sera soutenu parallèlement de manière pédagogique par un ou plusieurs établissements scolaires afin d'élaborer des panneaux explicatifs complémentaires reprenant les enjeux de ces différents sommets et les décisions adoptées.

Francy Dupont : Ce parcours didactique, au départ du château, enrichira l'offre touristique de la zone tandis que le placement des signaux F99c permettra la réattribution de l'espace aux modes de déplacement doux.



UN GESTE + UN GESTE + UN GESTE = **UNE COMMUNE PLUS PROPRE.**

Tous ensemble, cet automne, œuvrons pour un environnement agréable.

Les agents constatateurs en collaboration avec le service environnement vous rappellent quelques gestes simples :

Pensez à entretenir les trottoirs attenants à votre habitation ou tout immeuble vous appartenant. Chacun étant responsable de l'état de son trottoir, pensez à le dégager des feuilles mortes afin que tous les citoyens puissent y circuler en toute sécurité ! En effet, rien de plus glissant qu'un sol rempli de feuilles humides. Le filet d'eau doit aussi être entretenu. Par ce geste citoyen, vous réduisez facilement les risques d'accidents pour les passants.

En hiver, veillez à déneiger votre trottoir (la neige durcie par le passage est très glissante) et si possible jeter du sel.

Par ailleurs, nous vous rappelons que tout dépôt, quel qu'il soit, au pied des bulles à verre ou des poubelles publiques est interdit.

Propriétaires de chien, pensez à emporter les sachets destinés au ramassage des déjections de votre ami à quatre pattes ! Les mégots jetés par terre, eux non plus, ne sont pas les bienvenus.

Le règlement communal est disponible sur notre site internet www.ans-commune.be.

Le non-respect de ces consignes peut entraîner des amendes administratives pouvant s'élever à 250€. Alors, pensez-y !

Vous l'avez perdu ? Nous l'avons peut-être retrouvé !

Régulièrement, des objets sont retrouvés par des policiers ou par des personnes qui font le geste citoyen de ramener à l'administration Communale ces objets perdus par leurs propriétaires.

Nous nous efforçons dans un premier temps de retrouver le propriétaire des « objets trouvés ». Malheureusement la mission est parfois impossible. Si vous avez perdu un objet, peut-être se trouve-t-il en notre possession. Après une brève description des objets en question et des circonstances de leur perte, l'objet perdu sera restitué.

Pour tout renseignement, veuillez contacter le service au 04/2477267 ou via environnement@ans-commune.be.

Avancée de la date de distribution des étiquettes.

Cette année, vous ne tomberez pas en panne d'étiquettes au mois de janvier après les fêtes !

Les étiquettes « couleur » à apposer sur vos sacs en 2012 seront distribuées durant le mois de décembre. Elles ne seront utilisables, évidemment, qu'à partir du premier janvier. Si par hasard il vous en manquait pour la fin de cette année, il vous est possible de les acheter à la pièce au service de la recette de votre administration.

Attention que les étiquettes « orange » de 2011 ne seront valables que jusque fin décembre de cette année.



[Affichez-moi !]

Je respecte l'environnement (et mes voisins !), je ne brûle pas mes déchets au jardin !

Pour notre santé, cessons le feu !

Brûler ses déchets au fond du jardin, c'est intoxiquer tout le voisinage !

Indirection Inter-Environnement Wallonie
Bld du Nord, 6 B 5000 Namur
Tél | 081.255.210 | info@interwallonie.be
www.interwallonie.be



Georges Secretin, Echevin des Finances et du Budget :

“ LA COMMUNE D’ANS PEU CONCERNÉE PAR DEXIA ”

Le Collège s’est penché sur la situation extrêmement préoccupante du groupe Dexia et a analysé la situation au regard des avoirs et engagements de la commune.

Notre gestion prudente a permis d’éviter que la commune ne souffre de graves difficultés financières suite aux problèmes rencontrés par Dexia.

En effet, en 2009, à la demande de l’Etat et des Régions, les communes ont investi 250 millions € (80 millions pour la part wallonne) pour recapitaliser le Holding communal et indirectement Dexia, empruntant le cas échéant pour couvrir l’opération. En contrepartie, un dividende de 13%/an pendant 10 ans était garanti, soit 10 millions €/an de recettes pour les communes wallonnes. Il avait été convenu que les communes toucheraient, au total, 325 millions € de dividendes.

Ils sont désormais perdus.

Alors que certaines communes ont investi des millions, Ans n’a pas souhaité spéculer en tablant sur des taux (13%/an) mirobolants. C’est pourquoi seule une participation de 50.000 € au capital sollicité en 2009 a été décidée à l’époque. 13 % d’intérêt nous ont bien été versés en 2010. Depuis lors, alors que le taux initial s’avérait intenable, Dexia s’est effondrée.

Les conséquences, marginales pour Ans, de cette situation, nous permettent de voir l’avenir avec sérénité.

Alors qu’aucun citoyen ne semble pouvoir échapper à l’augmentation des recettes de la part de l’Etat fédéral et des Régions, nous faisons le pari de maîtriser les dépenses

sans augmenter les taxes communales. Nous faisons le pari de mener à bien les missions qui sont les nôtres.

A ce propos, saviez vous que les communes, les CPAS, les zones de police, les intercommunales, les sociétés de logement de service public, sont des acteurs essentiels du dynamisme socio-économique de notre Région.

Ainsi sur la mandature 2001-2006, la moyenne des dépenses d’investissements des communes wallonnes atteignait, à l’exercice propre, 550 millions € (22 milliards d’anciens FB) par an.

Des missions de proximité indispensables à tous leur sont confiées. Les quelques données reproduites ci-dessous l’attestent :

Voiries: les communes gèrent 90 % des routes wallonnes, soit 75.000 km. Sécurité: 60 % des moyens financiers de la police locale et 90 % des services d’incendie sont communaux. Activité économique: plus de 200 parcs industriels (5.000 entreprises) sont soutenus par les communes. Enseignement fondamental: 50 % de l’offre francophone est communale. Accueil de la petite enfance: 42 % de l’offre wallonne est communale (9.000 places). Logement: 120.000 logements sociaux sont locaux en Wallonie, dont 104.000 gérés par les SLSP. Seniors: 40 % de l’offre de maisons de repos et de soins est locale (quelque 6.000 lits). Hôpitaux: 46 % de l’offre wallonne est locale (9.724 lits d’hôpitaux). Aide sociale: 550 millions € d’aides sociales, dont 45 % de revenus d’intégration sociale, sont accordées par les CPAS wallons.





Jean-François Bourlet, Président du CPAS en charge des Affaires Économiques, du Commerce et des Classes Moyennes :

“AVIS AUX NOUVEAUX COMMERCANTS”

Pour remplir efficacement son rôle, l'Agence de Développement Local doit impérativement, acquérir une connaissance approfondie du tissu industriel et commercial de notre Commune. Les informations obtenues nous permettront, entre autres, de réactualiser la brochure communale des commerces et entreprises dans le courant l'année 2012.

C'est pourquoi, la Commune d'Ans invite les entreprises et commerces établis depuis peu sur l'entité ansoise à se faire connaître auprès dudit service en retournant

le formulaire « nouvelle entreprise » disponible en ligne (<http://www.ans-commune.be/EDocuments/ECommerce/tabid/156/Default.aspx>).

Pour terminer, il est important de rappeler que l'ADL ansoise se tient entièrement à votre disposition pour répondre à vos questions et vous assister à l'occasion de diverses démarches. N'hésitez dès lors pas à contacter Madame Anne MOREAU au 04/247.72.95.

Merci pour votre collaboration !

CELA SE PASSE DANS VOTRE COMMUNE

“ LA PASSION DU MÉTIER, TOUT UN ART ”

Ans infos a poussé la porte du 385, rue de l'Yser, pour aller à la rencontre de Bob Deltour, artiste coiffeur, sans cesse à la recherche de nouveaux défis dans un domaine professionnel où la mode, les techniques et les produits évoluent sans cesse...

Installé depuis 14 ans rue de l'Yser à Ans, Bob Deltour travaille durant 10 ans pour la marque Camille Albane. En 2007, il a envie d'exister différemment et crée sa propre enseigne. A la même époque, il est également engagé comme expert en coupe pour l'Oréal. Rien ne l'arrête, il continue à apprendre tout en exerçant son art, défilés de mode, concours, ... Il suit et donne des formations, participe à des shows sur scène, des démo de coupe, ce qui lui ouvre de nombreuses portes dans le monde de la mode et du showbiz. En 2011, il participe au tour des Restos du Cœur en coiffant des vedettes comme Tina Arena, Amel Bent, Quentin Mosimann, ... Il est retenu en 2012 pour le tour des Resto du Cœur.

Dans notre édition ans infos de janvier 2007, nous vous relations déjà et, non sans fierté, « le prix remporté pour la 2^{ème} année consécutive par l'artiste coiffeur ansois, Bob Deltour aux Hairdressers Awards. Le « Hairdresser Award » se présente comme le plus grand concours national, où les talents de la coiffure belge se bousculent. Il s'agit d'un concours prestigieux visant à encourager la créativité au plus haut niveau. » Prix qu'il remporte encore en 2007 et 2009.

Mais il ne s'arrête pas là !

En février 2011, il est remarqué par le directeur européen de TIGI, le plus gros groupe artistique anglais dirigé par 4



coiffeurs et Bob Deltour est retenu dans l'équipe artistique en tant que « Art Directeur ».

Ses contacts avec le « monde » ne lui font pas oublier son port d'attache ansois que pour rien au monde il ne voudrait quitter.

Le salon ansois où avec son équipe de 5 coiffeurs professionnels- chacun a sa spécialité - Bob Deltour propose à une clientèle masculine et féminine des coiffures modernes, jeunes, faciles à reproduire dans le respect du client avec un service de grande qualité et professionnalité.

« Etre un artiste « accessible » cherchant à satisfaire au mieux tous les désirs des clients mais sans le côté « prétentieux » dans un espace convivial de détente et offrir à tous un service et des produits « haut de gamme » accessibles à tous, voilà ma vision des choses.

Bob Deltour, rue de l'Yser, 385 à Ans, ouvert du mardi au samedi. Tél : 04/247.57.11



Thierry Coenen, Conseiller Communal :

“ L'EAU DANS TOUS SES ETATS ! ”

L'eau est une ressource précieuse, je ne le dirai jamais assez. L'économiser est une priorité pour dépenser et polluer moins, pour gérer son utilisation sur le long terme. C'est aussi un devoir par rapport, non seulement aux générations futures mais aussi par rapport aux citoyens du monde entier. En effet, cette richesse naturelle qu'est l'eau, est répartie de manière très inégale de par le monde. Un homme sur cinq ne dispose pas de 20 litres d'eau par jour pour vivre normalement.

En chiffres (source UNESCO) :

- 1,1 milliard de personnes (soit environ 1/6 de la population mondiale) n'ont pas accès à l'eau
- 2,4 milliards de personnes sont privées de systèmes d'assainissement de base
- 450 millions de personnes dans 29 pays sont confrontées à des problèmes de pénurie d'eau (ce nombre pourrait s'élever à 2,5 milliards en 2050)
- 15 000 personnes dont 6 000 enfants meurent chaque jour de maladies liées au manque d'eau potable (10 personnes par minute dont 4 enfants)

Comment économiser l'eau ? (trucs et conseils parmi d'autres...)

Je m'assure régulièrement que les toilettes, les robinets, ... ne présentent pas de fuites. Je vérifie aussi de temps à autre le compteur d'eau; si celui-ci augmente lorsque je ne consomme pas d'eau, c'est qu'il y a une fuite quelque part dans la maison. Et, une fuite aussi petite soit-elle peut entraîner des dépenses énormes. Une fuite de 0.5 mm peut causer la perte de 20 litres d'eau par heure !

Je pars en vacances ou je m'absente de la maison en fin de semaine, je veille à couper l'eau par mesure de prudence (une fuite en cas d'absence peut amener un gros dégât et engendrer de gros frais).

Dans la cuisine

Si vous devez faire l'acquisition d'un nouveau lave-vaisselle, achetez-le de préférence étiqueté A (le plus économique). Il consomme beaucoup moins d'eau que si vous faites la vaisselle à la main.

Si toutefois vous faites la vaisselle à la main, si vous vous lavez les mains, ne faites pas couler l'eau. Utilisez plutôt un bac ou une baignoire. En toutes circonstances, lorsque cela est possible, évitez au maximum de faire couler l'eau. Si vous lavez des légumes, vous pouvez en plus récupérer l'eau dans une baignoire pour arroser vos plantes par exemple.

Dans la salle de bain

La salle de bain est un gouffre pour la consommation d'eau.

Je vous conseille :

- de préférer les douches aux bains ; vous réduirez ainsi votre consommation par 3 (l'eau utilisée pour un bain égale trois fois environ celle utilisée pour une douche)
- de couper l'eau pendant que vous vous savonnez
- de ne pas vous laver les dents à l'eau courante mais bien d'utiliser un verre pour vous rincer la bouche.

Dans les toilettes

Je choisis, si cela est possible, un système de chasse d'eau à deux touches, afin d'éviter le gaspillage. En général, on considère que, en moyenne, 20% de l'eau alimentaire consommée sert à l'alimentation et 80% sont envoyés directement vers les égouts (lavage de légumes, douche ou bain, WC, lessives, ...). Investissez dans du matériel de qualité pour moins dépenser d'eau

Economie d'eau pour le linge

Ne lavez pas votre linge à la main : la dépense en eau est trop importante.

Si vous devez acheter un lave linge, veillez à ce qu'il soit de classe « A » pour économiser au maximum l'eau et l'électricité.

Economie d'eau dans le jardin

Certains légumes, plantes, arbustes ne demandent que très peu d'eau, n'arrosez donc que ceux qui en ont besoin. L'eau de pluie récupérée par exemple dans un tonneau sera très efficace pour l'arrosage. Elle pourra aussi servir au nettoyage d'une terrasse, de sols pavés, ... Informez-vous sur les récupérateurs d'eau de pluie.

Si vous disposez d'un puits, informez-vous pour l'utiliser au mieux. A éviter : l'installation d'une piscine ou d'un bassin, qui va fortement augmenter votre consommation d'eau.

A éviter : l'installation d'une piscine ou d'un bassin, qui va fortement augmenter votre consommation d'eau.

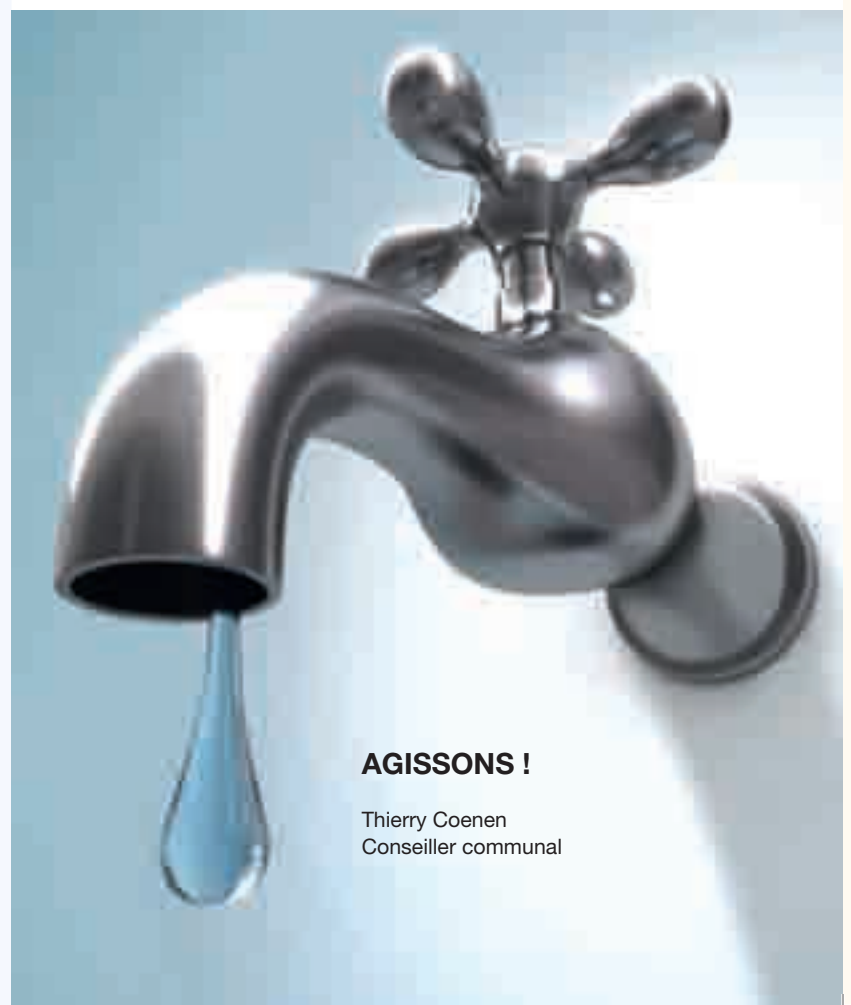
N'hésitez pas à partager vos astuces pour économiser de l'eau, et réduire votre facture.

Les besoins en eau : un enjeu pour les décennies à venir

L'eau est menacée de pollution, elle est affectée de plus en plus par des périodes d'inondation, de sécheresse. Elle se raréfie, même chez nous, où nous nous plaignons de trop de journées pluvieuses !

Les besoins en eau de l'humanité augmentent deux fois plus vite que la population mondiale.

Dans un avenir proche, l'or bleu pourrait devenir un problème politique et économique majeur.



AGISSONS !

Thierry Coenen
Conseiller communal



NOS MANDATAIRES QUI EXERCENT DE HAUTES FONCTIONS DANS NOS INTERCOMMUNALES.

Fernand Gingoux, Conseiller communal et Administrateur au CHR de la Citadelle :

“ UN HOPITAL POUR TOUS, LA SANTE POUR CHACUN ! “ UN AUTRE VOLET DE L’ACTION COMMUNALE

Les intercommunales ont été pensées afin de rendre aux communes (et à leurs citoyens) des services qu’elles ne sont pas en mesure d’assurer seules.

Dans le domaine médical, l’intercommunale du CHR de la Citadelle a été créée en 1989 pour répondre à deux problèmes : le premier, c’était qu’antérieurement les communes devaient prendre en charge le déficit des hôpitaux quant au second, il tient aux difficultés financières de la Ville de Liège (et de son CPAS) qui menaçaient la survie de l’hôpital créé au début des années 80 avec une capacité initiale de 906 lits.

C’est pourquoi il fut fait appel à 16 communes, à la Province, au CPAS de Liège et à des hôpitaux dont le CHU et le Bois de l’Abbaye et à des partenaires financiers (Ethias, SLF, Dexia) pour créer une structure intercommunale qui racheta terrains, installations et matériel médical et reprit le personnel.

Les autorités voulaient profiter du modèle intercommunal pour en faire un modèle de performance (la structure est souple, les décisions peuvent se prendre rapidement) et de transparence (l’intercommunale est composée d’élus locaux et son contrôle appartient principalement aux conseils communaux).

A l’époque ANS participa par un apport en capital de 27 millions de FB (645.000 euros).

Pour gérer le CHR, un conseil d’administration et un bureau permanent de 12 membres à majorité communale (8 sur 12) suivent régulièrement l’activité de l’hôpital et prennent les décisions nécessaires à la gestion et ce suivant les lignes directrices établies par l’Assemblée générale.

Depuis 2000, j’ai l’honneur et le privilège de faire partie du C.A. et du Bureau Permanent qui se réunit tous les 15 jours.

Mes missions dans ce cadre sont de plusieurs ordres : bien entendu la première est d’assumer avec mes collègues la bonne évolution sociale médicale et de soins de l’institution, sa pérennité, mais aussi de veiller à la bonne santé financière, de faire en sorte que l’investissement consenti au départ par ANS se porte bien et même qu’il rapporte.

En effet, alors que suite à la libéralisation des marchés européens certaines intercommunales diminuent les dividendes attribués aux communes, l’intercommunale du CHR distribue un dividende annuel de 7%.

Mais, au-delà de l’aspect important du domaine financier, il importe aussi pour les gestionnaires de veiller à la surveillance des grands principes qui sous-tendent l’activité du CHR, à savoir rendre au service public ses lettres de noblesse.

Car il ne suffit pas de mener une politique de soins encore faut il la mettre à la portée du plus grand nombre, des plus démunis en particulier.

De même il convient de veiller à maintenir l’humain au centre des préoccupations et refuser l’idée même d’une médecine à deux vitesses.

La notion de service public est indissociable de celle du service au public et d’une volonté d’excellence.



Il s’agit de répondre avec efficacité (techniques de pointes, humanisation des relations...) aux besoins des patients et avec une transparence de gestion (sous le contrôle notamment des Conseils communaux) nécessaire et avec créativité.

Ainsi le CHR entend répondre aux attentes d’un patient de plus en plus exigeant capable d’évaluations, de comparaison et de choix.

Véritable moteur économique – plus de 3.400 personnes et 400 médecins y travaillent – le CHR se veut à la pointe dans de multiples domaines et se remet perpétuellement en question :

- En ajustant sa capacité (l’hôpital a fusionné avec le Château Rouge et Ste Rosalie) et compte maintenant 1036 lits.
- En diversifiant les services offerts en tenant compte des nouvelles techniques de soins et des appareillages nouveaux.
- En travaillant en réseau avec d’autres hôpitaux, services et association pour favoriser une politique régionale de soins et réaliser une économie d’échelle.

Pensons ici au nouveau projet de rationalisation régionale de la radiothérapie sur le site de Ste Rosalie.

Parmi les grands dossiers et réalisations auxquels j’ai eu l’honneur de participer, citons la chirurgie robotisée, la certification iso 9001 du laboratoire de biologie clinique, sans oublier le souci permanent d’humanisation et l’instauration de la formation continue du personnel et ce, dans le cadre du développement durable (acceptable) de l’institution.

Participer à la vie et au développement d’une institution dont la chiffre d’affaires 2010 était de 299.650 millions d’euros, contribuer à en faire un pôle d’excellence est une grande fierté et un défi exaltant pour le Conseiller communal – Administrateur que je suis.

Mais c’est aussi une tâche redoutable exigeant disponibilité, travail et nécessité de s’informer, de se former en permanence.

Cœuvre difficile donc mais combien exaltante qui démontre que la défense de l’intérêt communal passe aussi par la présence et le travail dans des structures extérieures importantes.

C’est avec intérêt, persévérance et détermination que je m’y attelle régulièrement.

Fernand GINGOUX,
Conseiller communal et Administrateur au CHR

100 PRINTEMPS POUR MADAME LARUELLE

Star incontestable de cette journée du 7 novembre 2011, Madame Jeanne Laruelle fêtait en effet son centième anniversaire entourée de sa famille, de proches et des résidents de la maison de repos « Au clair de vie ».

Les convives ont levé leur verre à la santé de Jeanne, qui vécut à Ans durant de longues années, en compagnie de l'Echevin Francy DUPONT venu lui transmettre les félicitations communales ainsi que les fleurs et le cadeau de circonstance.



LE MARIAGE L'AMOUR EST ETERNEL

Et pourtant cinquante années se sont écoulées, sans dommage, pour trois couples qui fêtaient leurs noces d'or le 8 octobre dernier

Monsieur et Madame VANDEZANDE-DETHIER ont convolé à Bressoux le 5 août 1961. Un demi-siècle plus tard que de souvenirs pour Lisette et André mais surtout, en ce jour, l'immense satisfaction de voir s'épanouir leurs petits-enfants.

C'est à Ans, le 19 août 1961, que le Bourgmestre Henry Lonay recevait les consentements de Monsieur Lucien HENNO et de Mademoiselle Marie-Claire VANDERLINDEN. Pour ces amateurs de grands voyages, retraite ne rime certes pas avec inactivité, le monde est tellement vaste...



Monsieur et Madame JOIE-GILLET se sont unis à Liège le 23 septembre 1961. Après des carrières professionnelles bien remplies c'est avec satisfaction que ces heureux grands parents et seniors actifs partagent leur temps entre les voyages, la gastronomie, l'informatique, le jardinage et la marche.



Second rendez vous de ce mois d'octobre ensoleillé, le samedi 22 octobre, où les époux ZAFFUTO-BRUCCULERI et SCHERPENBERGHS-BROLET étaient conviés à la maison communale.

Cinquante ans après le « si » prononcé à Grotte (Sicile), le 23 septembre 1961, Giuseppe Zaffuto et Virgilia Brucculeri choisissent, à l'instar de nombreux compatriotes, la voie de l'exil en France tout d'abord puis en région liégeoise. Désormais parfaitement heureux en Belgique, « nono et nona » d'une petite fille, ils s'adonnent volontiers aux voyages et apprécient la bonne cuisine.

C'est à Vaux sous Chèvremont que Monsieur et Madame Scherpenberghs échangent leurs consentements le 4 novembre 1961. Pour Armand, jeune technicien aux ascenseurs Jaspas et Jeannine, hôtesse au Bazar de Liège, c'est le déclic... Sportifs, cruciverbistes avertis et amateurs de jardinage, ces grands-parents dynamiques contemplant avec fierté le chemin parcouru.

Au terme de ces cérémonies le Bourgmestre Stéphane Moreau et les Ediles congratulaient, bien évidemment, ces couples et d'ores et déjà rendez-vous est fixé, dans dix ans, pour les noces de diamant.



Etat civil du 4 octobre au 31 octobre 2011

MARIAGES du 08 au 29 octobre 2011

Samedi 08 octobre 2011

BEN MOHAMED Adil et BARAKA Loubna
HASSIB Mourad et DACOS Céline
BRANDT Ryszard et MAKUCH Ewa

Samedi 15 octobre 2011

DELANNOYE Samuel et BLEUS Mélanie
SAADAN Mohamed et BAUCHE Nadia
BONNOUH Samir et SAIDI Asmaë

Samedi 29 octobre 2011

AUSSIGNAC Bruno et LEBOUTTE Brigitte
POTDEVIN Stéphane et MIRABELLA Antonietta
RAHIR Vincent et FLORENT Melissa
EL BOUZIANI Ibrahim et DAOUDI Faiza
KARAOGLAN Murat et KOCUR Elif

DÉCÈS

BEAUPAIN Gilbert, époux MESTRÉ, 19/04/1925 – 07/08/2011, domicilié à Ans ;

FLAMAND René, époux VANBELLINGEN, 14/03/1926- 04/10/2011, domicilié à Ans ;

DOCKIER Joséphine, veuve DELRUELLE, 04/07/1930 – 05/10/2011, domiciliée à Ans;

LO PRESTI Giuseppe, époux GIGLIO, 01/03/1931 – 05/10/2011, domicilié à Ans;

MALLAHE Fanny, veuve LODOMEZ, 26/03/1925 – 06/10/2011, domiciliée à Ans;

HUBERT Francine, 07/02/1948 – 04/10/2011, domiciliée à Ans;

PÉTERS Joséphine, veuve HODEIGE, 09/01/1941 – 09/10/2011, domiciliée à Ans ;

NEYNS Jeanne de Chantal, épouse TOURE, 26/08/1960 – 24/10/2011, domiciliée à Ans ;

NGO Dung, veuve LU, 1919 – 25/10/2011, domiciliée à Ans ;

LABOUL Marie Louise, épouse BIENVENU, 15/01/1922 – 29/10/2011, domiciliée à Ans ;

VAN DER SCHUEREN Frans, 25/03/1939 – 28/10/2011, domicilié à Ans ;



M. Emile Dasse, Secrétaire du CPAS, nous a quittés. Il entame désormais son voyage dans nos mémoires.

Il devait prendre une retraite bien méritée à la fin de ce mois de novembre à l'issue d'une carrière professionnelle (41 ans) complète dédiée au service du public, et surtout au service du public le plus précarisé de notre société.

Tout au long de sa carrière, il s'est acquitté de sa tâche avec dévouement, efficacité et sérieux. Les circonstances ne nous ont hélas pas permis de l'en remercier comme nous le souhaitions.

La Commune d'Ans tient à témoigner à sa famille et ses proches toute sa sympathie dans cette douloureuse épreuve.

Marché de Noël

9 ❄️ **10** ❄️ **11**
décembre 2011

**Place
des Anciens
Combattants,
à ALLEUR**

**Feu
d'artifice**

le samedi 10 décembre vers 20h30

Une initiative du Bourgmestre d'Ans, Stéphane MOREAU,
et de Jean-François BOURLET, Président du CPAS en charge des Affaires économiques.

